



Rapport : Auto-évaluation

SAI ERP Sàrl

Moyenne globale auto-évaluation

2.9 / 4

Date de l'extrait : 05.03.2024

Statut du dossier : Coaching Terminé

Gouvernance

Auto-évaluation 3 / 4

Stratégie

Le pouvoir de décision de votre organisation (le conseil d'administration, l'organe de gouvernance, le propriétaire ou la direction) est impliqué dans la définition de votre vision et de vos engagements en termes de développement durable.

Ecosystème

Votre organisation connaît les différents acteurs qui l'entourent (fournisseurs, sous-traitants, clients, riverains, état, etc.), connaît leurs attentes et maintient un dialogue direct avec eux.

3

SAI ERP a pris conscience depuis 2023 qu'elle avait une responsabilité en tant qu'entreprise sur l'impact qu'elle pouvait avoir sur le développement durable. Tant le conseil d'administration que son organe de gouvernance soutiennent cette prise de conscience. C'est le directeur général Didier Waldmeyer qui conduira les différentes actions à mettre en place ces 2 prochaines années (2024 - 2025). La 1ère initiative a été de devenir membre en septembre 2023 de la 'Fédération suisse des entreprises' (FSE) qui regroupe des entreprises qui se sentent tenues de pratiquer une économie durable. La 2ème initiative est de démontrer que SAI ERP mérite le label 'Valais excellence'. La 3ème initiative sera de se faire aider par une entreprise comme PME durable, dirigée par Christophe Fischer pour aider SAI à devenir une entreprise certifiée B Corporation.

2

SAI ERP connaît bien l'environnement dans lequel elle évolue. D'abord ces clients. Il faut pérenniser la relation commerciale à long terme pour permettre à SAI de continuer d'exister, afin de jouer son rôle social auprès de ses employés notamment. Les prospects représentent également un entourage en devenir qu'il ne faut pas négliger. Du côté des fournisseurs, une réflexion importante a débuté sur chacune des relations. Nous finalisons actuellement une grille de lecture sur les pratiques environnementales (quelle politique, quid des certifications, utilisation de ressources renouvelables, etc.), responsabilité sociale (normes de travail équitable, etc.), proximité géographique (si possible privilégier à compétences égales des sociétés locales et/ou suisses. Dans l'informatique on peut vite avoir tendance à dépasser les frontières alors que les mêmes compétences sont à deux pas), etc. A ce stade, aucune réflexion n'a été engagée sur la relation entre les associations professionnelles, la Commune du siège social et l'Etat du Valais (autre cette demande d'obtention du label Valais Excellence).

SAI travaille depuis 2022 sur l'identification (avec d'ores et déjà des passages à l'acte) des risques auxquels l'entreprise pourrait être confrontée. Tous n'ont pas encore été traités et réglés.

Citons les thématiques principales identifiées : 1. Risques économiques => p.e. changement de modèle économique passant du paiement unique au paiement récurrent par les clients. Sert à la pérennisation de l'entreprise, donc à la conservation des emplois, voire à la croissance de ceux-ci (mis en place en 2022). 2. Risques stratégiques et de marché => p.e. planification du passage de la version 4 actuelle de notre solution informatique SAINet à la version 5 pour répondre aux évolutions du marché (2024 - 2025/6) 3. Risques techniques => p.e. Travail continu pour prévenir les risques de violations de données ou de cyberattaques 4. Conformité et réglementation => p.e. se mettre en conformité par rapport aux différentes lois (fédérales / cantonales) liées à la protection des données et aux problématiques de sécurités informatiques. Rédaction de documentations concernant par exemple 'la politique générale de protection des données en tant que sous-traitant', 'un contrat de sous-traitant', etc. Notre outil informatique a également connu des évolutions sur les protocoles d'archivage des données (avec l'accompagnement de clients) et d'autres évolutions génériques à venir (distingo entre données personnelles et sensibles, double authentification, etc.) (2024/2025). 5. Risques environnementaux => en lien direct avec l'évaluation des fournisseurs afin d'évaluer l'impact de l'empreinte carbone, la distance géographique, le comportement en tant qu'employeur (2024/2025).

SAI ERP est une société informatique qui fait de l'informatique de gestion. Son ADN est orienté pour ce type de défi. Elle a d'ailleurs d'ores et déjà digitalisé l'entier de ses processus qui lui sont nécessaires à son activité quotidienne. Notamment 1. SAINet, ERP propriétaire permet la gestion de l'entreprise avec une GED intégrée [gestion des clients, de la finance et des RH]. 2. Mattermost, système de messagerie interne à l'entreprise. 3. GitHub, système de gestion et de stockage du code (informatique) lié au développement du logiciel propriétaire SAINet. Utilisé également pour le suivi et le contrôle des modifications. 4. Google Workspace, suite de logiciels de productivité de type cloud computing et de groupware (partage de document à distance et modifications collaboratives). Une nouvelle itération du bien fondé de certains outils digitaux va être remise sur l'ouvrage.. A noter que l'utilisation du papier a quasiment disparu.

Gestion du risque / pérennité économique

Votre organisation a identifié les principaux risques auxquels elle peut être confrontée : risques environnementaux, risques en lien avec la pérennité économique, risques opérationnels, etc. Des actions sont mises en oeuvre pour limiter la conséquence d'un possible évènement.

Digitalisation

Votre organisation démontre, par des mesures concrètes, qu'elle a amorcé des changements en termes de digitalisation (exemple : outils de gestion, outils de communication, etc.)

Probablement que la réponse à la question posée est oui, tant à l'interne qu'à l'externe. Il s'agirait cependant de le prouver avec un sondage auprès des collaborateurs et des clients. 1.

Collaborateurs : chaque début d'année, la feuille de route est mise à disposition de tous les collaborateurs. La direction est ouverte à toute remarque ou question. Des discussions entre les 2 niveaux hiérarchiques sont hebdomadaires. Un système de notation conjointe entre la direction et les employés est organisé tous les 12 à 24 mois. L'environnement de travail est idéal en termes d'infrastructure (grand bureau moderne, climatisé et centré). Malgré le cadre du contrat de travail, une liberté d'action dans les horaires est laissée à libre appréciation de l'employé. Le home office a également été autorisé pour offrir une plus grande flexibilité. Le travail partiel (dès 60%) est autorisé voir vivement conseillé. 2. Clients : SAI ERP est très transparente dans les produits qu'elle vend. Il est l'un des rares éditeurs à montrer son logiciel sur son site Internet et sur différentes plateformes comme Youtube. Cela permet d'enlever toute ambiguïté sur la nature du produit vendu. Une fois client, le système de ticketing permet à l'utilisateur de signaler les anomalies qui pourraient survenir sur le produit déployé, d'effectuer des demandes d'assistance ou des demandes d'évolution. Les statistiques du système de ticketing peuvent montrer d'éventuels points à améliorer. Une gestion des temps liée au mandat permet également d'être très précis dans la conduite d'un projet à court, moyen ou long terme et de rendre des comptes facilement. La direction essaie également de visiter une à 2 fois par année les clients pour avoir un retour en direct de l'utilisation du logiciel et pour éventuellement prendre des mesures d'améliorations. Plusieurs communications par an sont organisées par envoi de messages électroniques où certains points sont abordés sur la conduite des affaires, leurs évolutions et les éventuels problèmes qui sont survenus ou qui risqueraient d'arriver.

Image et transparence

Votre organisation jouit d'une image positive à l'interne comme à l'externe et démontre, par des actions concrètes, qu'elle applique une culture de la transparence envers ses principales parties prenantes.

SAI favorise tout type d'insertion dès que cela est possible. Depuis 2020, SAI ERP s'est adressé aux organismes favorisant la réinsertion professionnelle. Elle est notamment en relation avec l'ORP de Martigny. Dans ce contexte, SAI a engagé en 2021 une personne en fin de droits dans le cadre d'une AIT. Cette personne est aujourd'hui toujours au sein de la société et a évolué de manière spectaculaire en termes de prises de responsabilités.

SAI a également engagé avec succès la même année un employé qui avait dû quitter le monde de l'informatique pour une longue période à cause d'une maladie chronique. Au milieu de l'été 2023 SAI a engagé une nouvelle collaboratrice, jeune maman et désireuse de travailler à 60% dans le cadre d'un poste qui devait être pourvu dans un premier temps à 80%. Dès le mois de février 2024, SAI accueillera un nouvel employé de 42 ans qui s'est reconverti à l'informatique de gestion (2020 - 2023) après avoir travaillé pendant près de 15 ans dans la finance. Il est à noter que SAI ERP compte plus de 35% de sa clientèle dans le domaine de l'handicap et de la réinsertion professionnelle. Elle est donc très sensible à ce type de population. SAINet a même été adaptée pour une utilisation en braille. SAI ERP est depuis la fin de l'année 2023 membre de l'arpi (association régionale professionnelle pour l'insertion) dans le cadre du restaurant 'le seize'. Elle a inauguré son action en faisant son repas de Noël là-bas. Désormais, les employés de SAI ERP peuvent profiter de l'établissement pour aller manger sainement des produits de qualité.

SAI ERP soutient, selon ses moyens, notamment des associations sportives comme - le Badminton Club Martigny à travers du sponsoring et la mise à disposition de sa salle de réunion pour les réunions administratives. - Martigny Volley à travers du sponsoring. Comme dit plus haut, SAI est devenue membre de l'arpi, l'association régionale professionnelle pour l'insertion à Martigny. En devenant membre, elle permet de soutenir la réinsertion professionnelle dans la restauration et permet à ses employés de bénéficier d'un restaurant offrant des repas de qualité et variés.

Dès qu'elle le peut, SAI ERP essaie de collaborer sur la base de dossiers motivés avec la jeunesse valaisanne. C'est comme cela qu'en 2022 elle a soutenu, à travers un stage, une étudiante valaisanne (faisant ses études à Fribourg en science de l'éducation et informatique) sur un projet pilote. L'objectif était de mettre en place une application permettant de soutenir les professeurs dans la gestion de l'acquisition des objectifs de leurs élèves sans l'influence des notes. Pour en savoir plus : <https://sai-erp.net/evaluer-les-ecoliers-par-objectifs/> SAI ERP reste ouvert à toute nouvelle proposition de nouveaux candidats en 2024.

Engagement social

Votre organisation démontre, par des mesures concrètes, qu'elle s'engage en faveur du droit au travail pour tous (insertion et réinsertion professionnelle) et qu'elle assure l'inclusion des collaborateurs et collaboratrices sur leur lieu de travail.

Communauté

Votre organisation est ancrée dans le tissu social et local. Dans la mesure du possible et proportionnellement à ses moyens, elle soutient des manifestations et associations du canton du Valais.

Soutien à la formation

Votre organisation démontre, par des mesures concrètes, qu'elle est tournée vers la formation, de base et continue, et qu'elle collabore activement avec les écoles professionnelles, hautes-écoles et autres établissements de formation.

(**Attention** : ce critère ne concerne pas la formation interne des collaborateurs et collaboratrices.)

Conditions de travail

Votre organisation propose des conditions de travail qui vont au-delà du respect des CCT en vigueur ou, à défaut, des usages locaux et de branches.

1. SAI ERP privilégie un recrutement local. C'est un des 3 critères de sélection avec le savoir-être et des compétences techniques. Recruter localement à plusieurs vertus. a. Valoriser les étudiants sortants notamment de la HES de Sierre, b. Faire vivre l'économie locale à travers les salaires versés aux collaborateurs c. Éviter des trajets trop longs favorisant la diminution du CO2 dans l'air. 2. Les employés sont engagés en CDI avec une période d'essai de 3 mois avec 13 salaires. 3. Le travail à temps partiel est valorisé. 25% des collaborateurs en bénéficient à ce jour, soit 2 sur 8. 4. Bien que le travail à la maison soit autorisé, nous proposons un cadre de travail de qualité au centre de Martigny, avec de grands espaces climatisés. 5. En matière d'assurances, les employés ainsi que SAI cotisent à part égal à un plan LPP plus élevé qu'un plan standard. En matière d'assurance accident, une assurance complémentaire de 10% a été mise en place avec une couverture allant jusqu'à la faute grave et un traitement hospitalier en privé. Ces avantages sont communiqués auprès des candidats qui souhaitent rejoindre SAI ERP. Bien qu'il n'y ait que 2 collaborateurs ayant des enfants, SAI a voulu s'inscrire auprès de Pro Familia Suisse pour participer à l'enquête permettant d'évaluer son engagement en faveur des familles. Malheureusement à moins de 10 collaborateurs, ce n'est pas possible.

Formation des collaborateurs

Votre organisation est « formatrice » et consacre des ressources pour la formation de ses collaborateurs (exemples : stagiaires, apprentis, formations continues, etc.)

Pour les employés de SAI ERP, il n'y a pas de politique de formation continue organisée. Les employés se forment de manière autonome. La société paie les livres si cela est demandé. Elle pourrait également participer à des frais de formation. A ce jour, cela n'a pas été institutionnalisé. C'est une réflexion à entamer. En ce qui concerne l'accueil de stagiaire, cela a été fait en 2021 (2 stagiaires informatiques) et 2022 (1 stagiaire informatique). En 2023, aucune opportunité ne s'est présentée. En 2024, l'engagement d'un stagiaire dans le domaine de la communication (création de contenu) est prévu. L'ouverture du stage est agendée pour début mars.

Egalité

Votre organisation assure, par des mesures concrètes et à compétences égales, l'égalité des chances et l'égalité de traitement.

SAI ERP pratique une politique salariale égalitaire entre les femmes et les hommes à compétence égale. L'engagement des femmes est encouragé. Il y a 3 ans, il n'y avait aucune femme au sein de SAI ERP. Depuis 2021, 4 engagements ont été réalisés. 50% étaient des femmes, soit 2, dont une jeune maman qui nous a demandé de pouvoir travailler à 60%. A noter qu'un autre employé homme a également souhaité passer de 80% à 60%. L'entreprise s'est organisée pour répondre favorablement à cette demande. Enfin, SAI ERP valorise par les actes la mixité de l'engagement réalisé ces 3 dernières années avec une personne sortant d'une maladie chronique, une personne en fin de droits au chômage par une mesure AIT, une personne qui a effectué une reconversion et une jeune maman avec un désir de travail partiel.

2

Harcèlement et Mobbing

Votre organisation a mis en place des mesures concrètes pour lutter contre le harcèlement, le mobbing, etc.

Notre structure reste petite, moins de 10 employés. Aucune mesure concrète n'a été mise en place si ce n'est des discussions régulières avec chacun des collaborateurs et une disponibilité de la direction à toute problématique quelle qu'elle soit.

3

Santé et Sécurité

L'organisation démontre, par des mesures concrètes et adaptées à sa taille et son domaine, qu'elle se préoccupe de la santé et de la sécurité de ses collaborateurs.

SAI ERP est une société informatique. Ses employés sont assis plus de 8 heures par jour. En termes d'infrastructure, la société fournit un environnement de travail adapté à ce type de travail. Elle est de plus à l'écoute d'éventuels besoins individuels, afin d'améliorer les conditions de travail. Par exemple, mise à disposition de souris verticales, de casques, etc.

3

Motivation et satisfaction

Votre organisation évalue périodiquement la motivation et la satisfaction de ses collaborateurs et collaboratrices (exemple : entretiens individuels périodiques).

Un entretien individuel tous les 12 à 24 mois est organisé avec chaque employé. Ce dernier s'auto-évalue et la direction fait de même. Cela permet d'engager une discussion sur des points concrets et de voir si les deux parties ont la même vision.

Économie positive

Auto-évaluation 2.5 / 4

3

Produits et prestations

Votre organisation a pris conscience de son potentiel pour amener des solutions aux grands enjeux actuels. Elle démontre, par des mesures concrètes, qu'elle a réfléchi à l'évolution de ses produits, de ses prestations et de son modèle d'affaires, afin de générer des impacts positifs pour la société et l'environnement.

En remplissant ce questionnaire d'auto-évaluation, SAI ERP fait un deuxième pas dans sa prise de conscience de sa responsabilité en tant qu'entreprise sur son impact sur la société et l'environnement. Son objectif est de s'améliorer sur ces deux aspects. D'un point de vue de son apport au niveau de la société, SAI ERP emploie 8 collaborateurs avec une valorisation des ressources locales et la proposition d'un cadre de travail le plus qualitatif possible. Elle valorise l'insertion par l'engagement de profil atypique. Elle soutient des associations sportives et n'hésite pas à soutenir la jeunesse à travers l'ouverture de stages. D'un point de vue 'business', l'entreprise a décidé en 2022 d'orienter son effort dans l'acquisition de clients dans le domaine du social et plus particulièrement dans la petite enfance. SAI ERP pense qu'elle peut grandement améliorer la gestion des structures d'accueil de jour par la digitalisation, par la collaboration de tous les acteurs de ce domaine à travers un seul et même outil et par la diminution des coûts par la mise en place de systèmes vertueux. L'objectif à terme est que notre solution soit un centre de profits. Le marché de la petite enfance représente aujourd'hui plus de 40% du chiffre d'affaires de l'entreprise. Si l'on y ajoute le domaine des institutions qui s'occupent de personnes en situation de handicap et de réinsertion professionnelle, plus de 75% du chiffre d'affaires de SAI est réalisé dans le cadre d'actions sociales. Au niveau environnemental, une analyse du comportement de SAI ERP doit être encore affinée, afin de réaliser ensuite des actions concrètes

Innovation

Votre organisation peut démontrer, par des exemples concrets, sa capacité à innover ou, du moins, les moyens et ressources mis en œuvre pour y arriver.

La notion d'innovation doit être prise avec des pincettes, surtout dans un contexte où il est question de transition. SAI ERP a des responsabilités face à ses clients et ses employés. Depuis la création de SAI en 2009, elle a mis en place une stratégie d'amélioration continue de sa solution SAINet. Pour cela elle est à l'écoute du besoin du marché, respectivement de ses clients, notamment dans la petite enfance, domaine très dynamique. Depuis 2019, les acquisitions dans ce secteur sont nombreuses. SAI ERP a plutôt le vent dans le dos, car elle a su capter le marché à travers sa capacité d'écoute et de mise en œuvre des besoins. Le système s'est d'abord adressé aux administratifs, puis aux tiers payant, puis au personnel encadrant et enfin aux familles. Tous ces acteurs œuvrent désormais les uns pour les autres dans un environnement collaboratif. De manière plus globale et technologique, le grand chantier de ces 18 prochains mois sera de passer de la version 4 à la version 5 par le passage complet de la solution en full web. C'est un investissement conséquent mais nécessaire dans la pérennisation de l'entreprise et sa croissance hors des frontières suisses.

Ancrage territorial

Votre organisation s'applique à créer une réelle valeur ajoutée au sein de sa région et à œuvrer pour l'économie locale, par exemple en favorisant des circuits courts et en privilégiant les fournisseurs locaux.

SAI ERP est très ancrée en Valais de par son siège social basé à Martigny et de par le choix de ses employés dont 7 sur 8 vivent en Bas Valais. C'est une volonté marquée de l'entreprise de valoriser les ressources régionales, ce qui permet des retombées non négligeables au niveau fiscal et permet d'éviter des problématiques de mobilité plus importantes. La plupart des collaborateurs viennent à pied ou en transport public puisque les bureaux se situent à l'avenue de la Gare. Sur d'autres aspects liés aux partenaires, une analyse est en cours pour évaluer chacun d'entre-eux selon certains critères. A compétence égale, il s'agira de valoriser les entreprises régionales ou tout du moins suisse romande et éliminer des partenaires aux pratiques sociales qui ne correspondent plus aux valeurs de SAI ERP (politique sociale et environnementale qui irait à l'encontre du cadre mis en place par SAI). La tâche sera parfois compliquée, car la plupart des fournisseurs de SAI sont digitaux.

Politique d'approvisionnement

Au regard des objectifs du développement durable, votre organisation porte une attention particulière à la traçabilité de ses produits et prestations (sous-traitants). Les informations sont transmises de façon claire et transparente aux clients.

En référence au point ci-dessus, une anamnèse de l'entier des partenaires de SAI va être réalisée dans les mois à venir. Cependant, la plupart des partenaires sont d'ores et déjà conformes aux attentes de SAI, notamment pour celles qui ouvrent dans des configuration open source. Il y a cependant des partenaires digitaux qui font partie des GAFAs, notamment Amazone, et qui doivent encore être soumis à une réévaluation. Il s'agit de voir s'il y a des alternatives régionales à leur prestations de service qui sont à haute valeur ajoutée de par leur flexibilité et leur facilité d'utilisation. Dans le domaine de l'informatique, il a été nécessaire de fournir aux clients de la documentation sur la protection des données et sur les responsabilités de SAI ERP en tant que sous-traitant. Cela a été fait en 2023. A noter que SAI ERP n'a pas de sous-traitants. 100% du logiciel SAINet est développé par les équipes basées à Martigny.

SAI ERP est une TPE de 8 employés. Elle a malgré tout un impact sur son environnement, c'est pourquoi quelques choix ont été pris pour diminuer l'impact sur les ressources. 1.

Digitalisation. La société a quasiment digitalisé l'entier de ces processus avec par effet de bord la quasi disparition de l'utilisation du papier. Il reste encore quelques améliorations à mettre en œuvre avec nos partenaires dont le papier reste important pour des raisons légales ou historiques. 2. Mobilité. Nous encourageons nos employés à venir au bureau en transport public. L'emplacement des bureaux à l'Avenue de la Gare 2 à Martigny permet de valoriser cela. Il a été décidé depuis 2021 que les achats de véhicules d'entreprises seraient électriques.

L'entreprise a acquis une Tesla Model 3. Pour les véhicules (thermiques) existant avant 2021, il a été décidé de prolonger les leasings afin d'amortir le véhicule plutôt que de le remplacer. A noter que le home office est facilité. 3. Tri des déchets. Papier, carton et PET. Gestion organisée par l'entreprise de nettoyage par la mise à disposition de bacs.

SAI ERP n'a pas réalisé de bilan carbone. C'est à réaliser. Cependant, les sources de pollutions au sein de SAI ERP semblent identifiées en partie. Il y en a 2 principaux. 1. Électricité. Utilisation de la lumière, des ordinateurs, de quelques autres appareils électroménagers (frigo et micro-ondes) et de la climatisation en été. Le prestataire pour l'électricité est Sinergy qui fournit de l'électricité 100% renouvelable. L'utilisation des serveurs pour faire tourner les bases de données essentielles à l'utilisation de notre logiciel SAINet est externalisée chez des partenaires, actuellement en cours d'évaluation. 2. Chauffage. SAI n'a que très peu de possibilité d'agir sur ce paramètre. C'est un sujet qui sera abordé avec la régie et le propriétaire durant cette année 2024 pour avoir des informations sur la provenance (pétrole, gaz, pompe à chaleur, etc.). 3. Mobilité. Comme dit plus haut, SAI ERP a pris des bureaux au centre de Martigny pour valoriser la mobilité douce de ses employés. L'entreprise s'est orientée vers l'acquisition d'un véhicule électrique et vers l'amortissement complet et au-delà de l'autre véhicule thermique propriété de SAI, plutôt que de le changer.

SAI a mis en place un système de tri sélectif avec son partenaire de nettoyage des bureaux. Papier, PET, Carton sont les 3 consommables les plus utilisés au sein de la société. En 2024, une sensibilisation par mail sur l'utilisation de matériel qui ne génère quasi pas de déchets sera mise en place. Diminuer l'achat de bouteilles en PET par l'achat de gourdes réutilisables, de vaisselles réutilisables (recircle.ch) lorsque les employés vont acheter leur repas à la Migros, à la boulangerie, etc.

Consommation de ressources

Votre organisation démontre, par des mesures concrètes, qu'elle porte une attention particulière à sa consommation de ressources (Eau, électricité, combustibles, etc.).

Emissions et rejets

Votre organisation démontre, par des mesures concrètes, qu'elle porte une attention particulière à ses principaux rejets (émissions, pollutions, nuisances et rejets énergétiques).

Déchets

Votre organisation a identifié des pistes pour limiter sa production de déchets et a mis en place un système de tri sélectif, adapté à sa taille et à ses activités.

Mobilité

Votre organisation démontre, par des mesures concrètes, qu'elle a réfléchi à la problématique de mobilité (déplacements du personnel, transport de marchandises, distribution, etc.)

Comme dit plus haut, SAI ERP a pris des bureaux au centre de Martigny pour valoriser la mobilité douce de ses employés.

L'entreprise s'est orientée vers l'acquisition d'un véhicule électrique et vers l'amortissement complet et au-delà de l'autre véhicule thermique, propriété de SAI, plutôt que de le changer.

Les déplacements pour le compte de l'entreprise durant la journée sont limités, car les visioconférences, depuis le COVID, sont devenues la norme et les déplacements l'exception.

Plan d'action

Evaluation des fournisseurs

Évaluation de tous les fournisseurs de l'entreprise SAI sur la base d'une grille avec différents échanges. La conservation ou le changement des fournisseurs qui ne correspondraient pas aux valeurs recherchées par SAI.

Objectif livrable

Grille d'évaluation des fournisseurs selon leurs valeurs et leurs engagements durables.

Délais

2024-09-30

Réalisation d'un bilan carbone

Réaliser un bilan carbone avec un organisme à choisir. Le résultat du bilan carbone permettra de mettre en place des mesures d'amélioration.

Objectif livrable

Bilan carbone existant (scope 1 et 2) avec priorisation des mesures de réduction.

Délais

2025-06-27

Ressources humaines

Réflexions relatives à la santé physique des collaborateurs

Objectif livrable

Analyse de l'ergonomie sur l'environnement de travail

Délais

2025-12-31

Tiers de confiance

Réflexions sur la santé mentale des employés

Objectif livrable

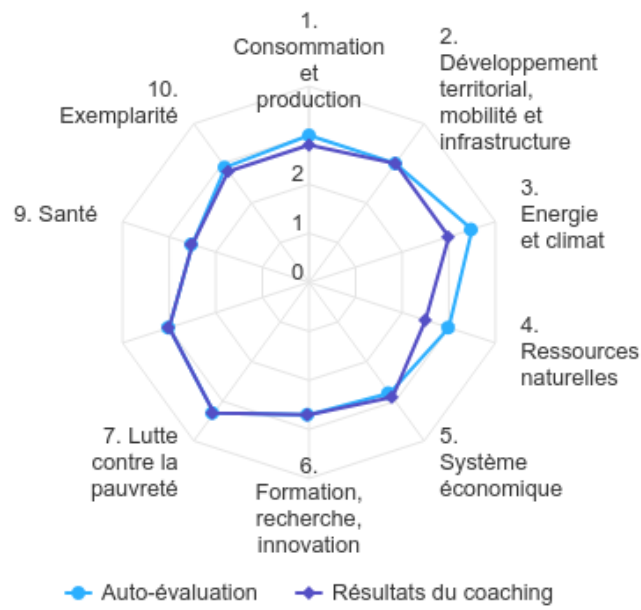
Mise en place d'une solution de support en cas de problèmes en entreprise (Tiers de confiance)

Délais

2025-12-31

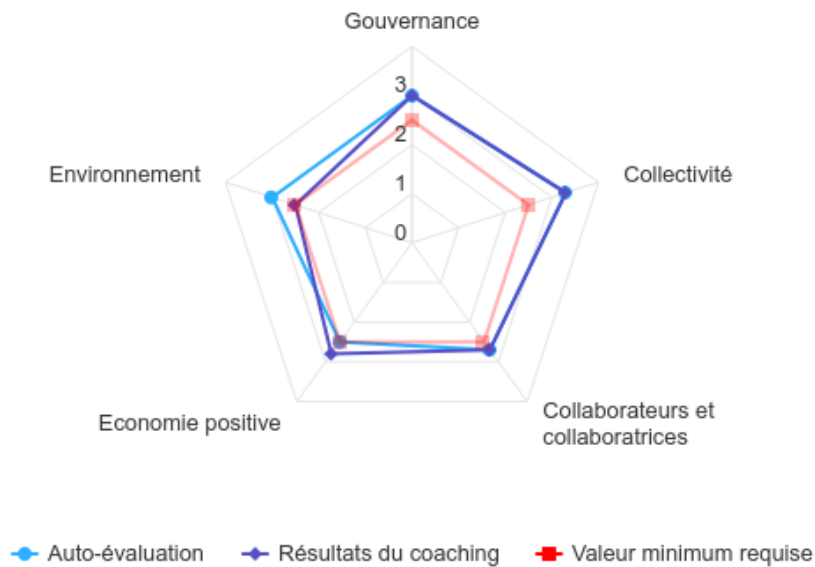
Graphiques

Thématiques Agenda 2030



Highcharts.com

Thématiques de Management



Highcharts.com